Caderousse Infos

Le C.C.A.S.

Le Relais Petite Enfance

Les festivités d'été

N°7
Septembre 2023

www.caderousse.fr

ÉDITO

Chères Caderoussiennes, chers Caderoussiens,

Le temps estival nous a offert de beaux moments de repos en famille ou entre amis. Il nous a aussi réunis lors d'événements festifs, organisés pour certains avec le Comité des Fêtes, que je remercie, qui ont animé notre village jusqu'à la journée des associations, début septembre. C'est un rendez-vous très attendu par tous qui valorise la richesse et la variété du tissu associatif de Caderousse.
Cet événement a donné le top de la rentrée, que j'ai souhaité placer sous le signe de la solidarité.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Caderousse porte nos actions et nos engagements en matière de solidarité ; c'est pourquoi il fait l'objet d'un dossier complet dans ce journal.
Très actif tout au long de l'année, auprès des publics fragilisés mais aussi dans la vie quotidienne des enfants et des aînés, le CCAS l'a été encore plus fortement cet été lors du déclenchement par la Préfecture des plans canicule.

« Caderousse solidaire », c'est aussi l'accueil de deux jeunes qui débutent leur service civique au sein de notre collectivité, la poursuite du dispositif « papi-mamie école », l'aide au permis de conduire pour les jeunes du village, le prolongement des ateliers « gym douce » en partenariat avec l'association Siel Bleu, et les ateliers mémoire.
La solidarité se manifestera cette année encore, lors de la Semaine Bleue, avec différentes animations et activités proposées permettant de lutter contre l'isolement de nos aînés, avec Octobre Rose et le Téléthon.

Enfin, ce numéro met à l'honneur un élément de patrimoine incontournable, cher à tous les Caderoussiens : une barque traditionnelle, donnée à l'association La Levado et léguée à la commune. Je remercie tout particulièrement Christian Plautin, ferronnier d'art et enfant du pays qui, en collaboration avec son ami Jean-Luc Darthenay, a réalisé une sculpture mettant en scène ce barquet. Merci aussi à l'ensemble des mécènes grâce à qui nous avons pu mener à bien ce projet.

Bonne rentrée à tous.
Bonne lecture.

Votre maire
Christophe REYNIER-DUVAL

sommaire

P. 3 VIE MUNICIPALE
P. 4 RETOUR EN IMAGES
P. 6 ENVIRONNEMENT
P. 9 AMÉNAGEMENTS URBAINS
P. 10 DOSSIER : SOCIAL
P. 15 PETITE ENFANCE
P. 18 COMMERCES / VIE ÉCONOMIQUE
P. 20 FESTIVITÉS
P. 22 PATRIMOINE
P. 24 ASSOCIATIONS
P. 26 TRIBUNES LIBRES
P. 27 AGENDA

Magazine périodique - ISSN 2966-9251
édité par la Mairie de Caderousse
Responsable de la publication :
Christophe Reynier-Duval - Maire
Rédaction : Sylvie Merlet (SyM Communication)
Services de la mairie
Maquette et infographie :
Sylvie Merlet (SyM Communication) et Imp. Bayle
Crédit photos : Emmanuel Chandelier - Adobe Stock
Sylvie Merlet (SyM Communication) / Vaucluse Matin
Impression : Imp. Bayle

SERVICE CIVIQUE

Bienvenue à Elise Michel et Lilou Moissonnier. Les deux jeunes filles débutent leur service civique au sein de la collectivité jusqu'en mai 2024 pour des missions autour de l'environnement et de l'animation citoyenne avec les enfants de la commune.

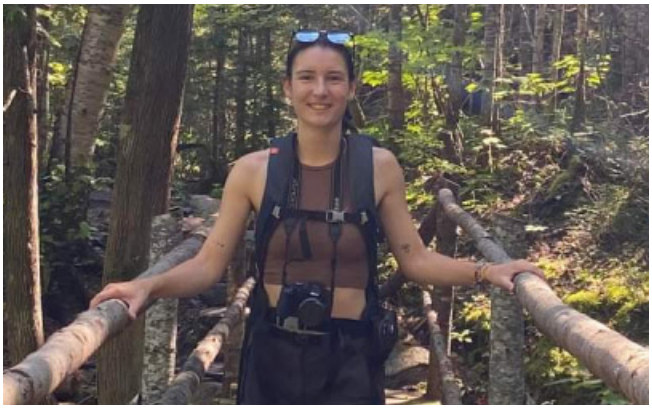

" Je m'appelle Lilou et j'aurai 20 ans en septembre 2023. J'ai effectué un BTS dans le domaine de l'environnement en Lozère qui m'a initiée aux différents enjeux autour de la nature. Je pense que l'agriculture joue un rôle central pour la construction d'un mode de vie durable pour la planète, la société et l'économie. C'est pourquoi j'ai débuté une formation personnelle sur les alternatives possibles à l'agriculture dite "classique". Cet été, j'ai par exemple rencontré des fermiers et fait du bénévolat dans des fermes qui utilisent des méthodes issues de la permaculture en Norvège et je souhaite poursuivre dans cette voie pour mon avenir professionnel. Au-delà de cet engagement, j'affectionne tout particulièrement l'art et la façon dont il peut impacter nos émotions, le voyage et les rencontres ainsi que le partage des connaissances. J'ai hâte de vous rencontrer au sein des jardins et d'apprendre à évoluer dans cet espace commun."

« Je m'appelle Elise, je suis heureuse de rejoindre Caderousse pour ce service civique. Après ma double-licence histoire et philosophie, je souhaitais me plonger un peu plus dans des tâches concrètes. Je suis en effet autant passionnée de sciences humaines que de travaux manuels et pratiques, et j'adore partager tout cela avec celles et ceux qui m'entourent. J'ai passé l'année dernière le BAFA afin d'encadrer un groupe de scouts, et je m'occupe de jeunes adolescents un week-end par mois. J'apprécie beaucoup créer des jeux de plein air et accompagner les plus jeunes à acquérir de l'autonomie et développer leurs capacités. Ce service civique, me stimulera beaucoup par sa diversité et la richesse de Caderousse qu'il me tarde de découvrir ! J'ai aussi une fibre écologique, que je nourris tant par mes lectures que par mes actions, c'est pourquoi aider à l'organisation d'un jardin partagé me motive beaucoup. Merci de m'accueillir ! »

Projet d'ombrières photovoltaïques

Enquête publique jusqu'au 4 octobre

Dans le cadre de la mise en conformité du projet d'ombrières photovoltaïques porté par la CNR le long de la ViaRhôna, une enquête publique est ouverte jusqu'au 4 octobre 2023.

Permanences à la mairie de Madame Abaquesne de Parfouru, commissaire enquêteur :

- le 22 septembre de 9h à 12h
- le 4 octobre de 9h à 12h

RETOUR EN IMAGES

8 mai : commémoration du 78e anniversaire de la Victoire

Le maire, les élus du conseil municipal, les membres de l'association des Anciens Combattants, la population, les associations, le corps enseignant, les élèves et les sapeurs-pompiers se sont recueillis et ont rendu hommage avec émotion aux millions d'hommes et de femmes qui ont sacrifié leur vie, se sont battus et ont défendu la France contre l'opposant nazi.

23 mai : réunion publique autour de l'aménagement de la route d'Orange

Organisée à la salle des fêtes, après une réunion de quartier, elle a été animée par le maire, les techniciens de la CCPOP et l'agence Planisphère. Ils ont présenté le projet aux nombreux Caderoussiens présents.

25 mai : présentation du livre « Lou siégé dé Cadarôussa »

L'ouvrage, paru aux éditions *"A L'Asard Bautezar !"*, retrace le siège du village en 1709. L'auteur, Jean-Baptiste Fabre, nous plonge dans l'ambiance de cette année de disette où les habitants de Caderousse refusent de vendre leur blé. Le siège instauré alors par les armées du Vice-Légat d'Avignon, jusqu'à la reddition des Caderoussiens, est retracé avec anecdotes, détails et rebondissements.

17 juin : séance plénière du Conseil Municipal des Enfants

L'occasion pour les jeunes élus de présenter sur les différents projets et visites qui ont marqué leur année de mandat (cuisine centrale API, caserne des sapeurs-pompiers, Hôtel de Région). Nous souhaitons, à quatre d'entre eux, qui quittent le CME en septembre, une bonne rentrée au collège.

21 juin : 16e journée olympique

600 élèves de Vaucluse ont été accueillis à Caderousse pour cette journée organisée par l'USEP. De nombreuses activités proposées par des associations caderoussiennes et les bénévoles de l'USEP ont fait découvrir aux enfants des pratiques sportives olympiques et paralympiques. Un beau moment de sport, de civisme et d'inclusion.

24 juin : inauguration des travaux des courts de tennis

Après deux mois de rénovation, les courts ont été inaugurés par les élus et Matthieu Roche, président du tennis-club. Les nouvelles installations font le bonheur des licenciés, heureux de frapper la balle sur des terrains tout neufs.

29 juin : inauguration de la nouvelle buvette associative

Les anciens locaux du Secours Populaire se sont faits une deuxième jeunesse. Plusieurs semaines de travaux ont été nécessaires pour les bénévoles du comité des fêtes, qui a participé financièrement à cet investissement, et les artisans de la commune qui ont œuvré pour transformer le local en buvette associative.

1er juillet : intégration des voies du lotissement le Pélauri dans le domaine public

Après 20 ans d'attente de la part des riverains, l'intégration des voies dans le domaine public est désormais une réalité. Un engagement de campagne tenu après validation des travaux de conformité et des différents diagnostics.

7 juillet : fête à la crèche

Pêche à la ligne, ateliers tatouage et peinture à l'eau, démonstrations de gymnastique, chansons et danses ont rythmé la fin d'année pour les enfants et le personnel de la crèche le Caderoussel. Les parents ont accompagné les petits pour ce moment de fête partagé avant les grandes vacances.

2 septembre : Journée des associations

Ce rendez-vous de rentrée a une fois de plus démontré la force et la richesse du tissu associatif de la commune. Rythmé par des démonstrations, initiations et présentations des activités, proposées par les nombreux bénévoles présents toute l'après-midi.

Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la commune de Caderousse a noué un partenariat avec Jérémy Roche et prend en charge financièrement l'extermination des nids de frelons asiatiques sur des parcelles privées (voir ci-contre).

JÉRÉMY ROCHE

EXTERMINATEUR DE NUISIBLES

Frelons asiatiques, guêpes, rats, souris, puces animales, punaises de lit, cafards, blattes, chenilles, fourmis charpentières : les nuisibles sont partout. Jérémy Roche est l'homme de la situation pour les chasser et les exterminer.

En 2021, à la sortie du Covid, Jérémy Roche saute le pas et créé son entreprise « EGFN ».
« *J'ai toujours été attiré par la lutte contre les nuisibles, rampants et volants. J'adorais regarder des vidéos d'intervention sur des nids de frelons. Devenir exterminateur d'insectes s'est imposé, comme une évidence.* »
Depuis deux ans, il intervient dans un rayon de 35 km autour de Caderousse, où il a installé sa société, aussi bien chez des particuliers que chez les professionnels (hôtels, commerces, collectivités, entreprises).

Jusqu'à 5 000 frelons par nid

« *De septembre à octobre, c'est la saison des amours. Les reines fécondées partent ensuite se cacher. Ce sont elles qui, l'année d'après, forment leur cocon de mai à octobre, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (combles, jardins, arbres), c'est alors que débute la saison de lutte contre les nuisibles* ».
On compte jusqu'à 5 000 frelons ou guêpes par nid.
« *On pense souvent qu'avec une bombe insecticide, on règle le problème. Mais non, cela ne suffit pas. Et il ne faut pas s'amuser à les déloger seul mais faire appel à un professionnel* ».

Un expert équipé et formé

Jérémy Roche a suivi une formation spécifique. Il a appris à connaître les insectes, leur mode de reproduction, l'usage du matériel mais aussi comment et quand utiliser les produits, où les stocker… « *C'est un métier* ».
Son fournisseur de produits l'a accompagné sur le terrain pendant deux mois pour lui apprendre « *les ficelles du métier* ». Bien protégé dans sa combinaison, Jérémy Roche peut alors partir à la chasse, notamment des terribles frelons asiatiques.
« *Peut-être le pire insecte volant actuellement sous nos latitudes et dont le nombre ne cesse d'augmenter. Une fois le nid repéré, je le perce et j'y introduis la poudre sous pression qui agit pendant 48 h. Je peux alors revenir chercher le nid ou pas, c'est selon les demandes* ».
Si les produits utilisés sont de moins en moins toxiques pour l'environnement, ils sont encore à manier avec précaution. « *A nous de ne pas les disperser partout et bien cibler l'intervention, je suis formé pour ça* ». Enfin, pour piquer les nids inaccessibles, Jérémy Roche s'est doté d'une perche télescopique en carbone de 30 m.

« *Mon activité est encore mal connue du grand public mais elle est en pleine expansion, car les nuisibles, notamment les frelons asiatiques, sont partout et de plus en plus nombreux* ».

EGFN - 06 37 44 27 27
eliminationgfn@gmail.com

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE
LA COMMUNE S'ENGAGE

La lutte contre le frelon asiatique est devenue un enjeu de santé publique.

Apparu en France en 2005, cet insecte est un prédateur classé dans la liste des espèces exotiques envahissantes au titre de l'article L.411-6 du code de l'environnement. Il l'est également, depuis l'arrêté du 26 décembre 2012, dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour la protection de l'abeille domestique sur tout le territoire français.

Les nids présents sur le domaine public de la commune sont systématiquement détruits. L'intervention avoisine la centaine d'euros, selon la nécessité d'utiliser une nacelle pour atteindre les nids. A l'inverse, ceux présents chez les particuliers ne le sont pas toujours, faute d'informations suffisantes ou au regard de la somme à débourser.

Considérant la menace que fait peser la présence de nids de **frelons asiatiques** sur le territoire communal et afin de lutter contre son expansion rapide et obtenir des résultats concrets, la municipalité a souhaité mettre en place un dispositif de lutte et de destruction sur l'ensemble du territoire, y compris sur le domaine privé des particuliers.

Pour ce faire, la commune propose de prendre à sa charge la totalité du montant de la prestation de destruction des nids situés sur les terrains privés, à la demande et avec l'autorisation préalable des propriétaires.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie ou via l'adresse : contact@caderousse.fr 04 90 51 90 69.
L'intervention sera ensuite rapidement programmée pour préserver votre cadre de vie, l'écosystème de Caderousse et ses alentours.

ECLAIRAGE PUBLIC
300 CANDÉLABRES RÉNOVÉS

MÉLANIE TRICOT

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉNERGIE ET AU VERDISSEMENT DU VILLAGE

Rappelez-nous le contexte dans lequel la municipalité a choisi de conduire l'expérimentation de l'éclairage public

Mélanie Tricot : Notre pays traverse depuis près de deux ans une crise énergétique sans précédent. Pour faire face à l'augmentation constante du coût des énergies, qui impacte directement la vie quotidienne des familles, des entreprises et des collectivités avec des factures de plus en plus lourdes, la sobriété énergétique s'est imposée à tous. Caderousse, comme de nombreuses autres communes, a cherché des solutions rapides et alternatives pour réduire ses dépenses énergétiques. Parmi elles, l'extinction de l'éclairage public.

Pourquoi votre première action a-t-elle été de réduire l'éclairage public ?

M. T. : Dans ce contexte de crise énergétique et climatique, notre collectivité devait montrer l'exemple et devenir moins énergivore. Caderousse s'est positionnée comme commune pilote au sein de l'intercommunalité pour conduire cette expérimentation. Elle s'est naturellement inscrite dans le cadre du plan de sobriété énergétique mis en place par l'État demandant aux collectivités d'accélérer et de renforcer les mesures concernant leurs économies d'énergie.

Quels étaient les enjeux de cette expérimentation ?

M. T. : L'enjeu premier était de réduire les coûts énergétiques et d'alléger les finances communales. L'expérimentation a débuté le 7 novembre 2022 , sur des plages horaires de 23 h à 5 h, au centre du village, avenue des Anciens Combattants et quartier de la Blanquette. Dans le même temps nous avons porté notre réflexion sur l'enjeu sanitaire et les bienfaits d'un éclairage raisonné et raisonnable.

Pourquoi cette expérimentation n'a-t-elle pas concerné l'ensemble de Caderousse ?

M. T. : Caderousse ne disposait que de quatre horloges programmatrices astronomiques sur les douze postes électriques en service. C'est pour cela que l'expérimentation n'a débuté que sur ces secteurs. La commande et l'installation de huit autres boîtiers ont permis d'élargir le périmètre en début d'année.

L'expérimentation sera-t-elle poursuivie ?

M. T. : Nous allons passer le cap de l'expérimentation et accueillir un vrai changement.
En effet, nous avons la chance grâce au travail des élus et la collaboration avec le syndicat d'Énergie Vauclusienne (SEV) en charge du volet « investissement » de bénéficier d'une dotation financière conséquente, permettant le changement des candélabres vétustes avec ampoules énergivores de notre parc électrique. Nous nous sommes très rapidement positionnés avec Monsieur le Maire pour pouvoir faire bénéficier la commune et les Caderoussiens de cet investissement exceptionnel entièrement financé par le SEV.
Nous pourrons grâce à cette nouvelle technologie LED programmer notre éclairage afin de moins consommer et surtout de maintenir une certaine obscurité la nuit tout en sécurisant notre village. L'intensité lumineuse sera abaissée à 3.5 lux de 22h à 5h.

L'éclairage public, une compétence aux multiples visages :

- **Le volet investissement revient au SEV**
- **Le volet fonctionnement revient à l'intercommunalité qui assume la facturation au prorata de la consommation locale et qui le refacture à la commune**
- **Le Maire assume le pouvoir de police quant au choix du fonctionnement de l'éclairage public sur le territoire**

Début des travaux : octobre
Fin des travaux : début décembre
Coût du projet : 175 000 € HT
Montant des économies réalisées à l'année : 23 000 € TTC

TRAVAUX ROUTE D'ORANGE

Le projet a été présenté lors d'une réunion publique organisée en mai dernier. Plans et descriptifs ont permis aux participants de découvrir ce chantier ambitieux, porté par la Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence et la commune. Certains d'entre eux ont fait part de leurs inquiétudes, notamment sur les volumes hydrauliques, la dimension des busages ou encore la réduction des largeurs de la voirie. Les réponses ont été apportées par les techniciens de la POP, maître d'ouvrage du chantier.

Le maire, pour sa part, a rappelé que cet aménagement était un engagement de campagne. « *C'est un projet important pour Caderousse et ses habitants. Les travaux permettront de sécuriser cet axe routier très fréquenté, accidentogène et dangereux. En parallèle de cette réfection, la déviation des poids-lourds de plus de 19 T, sauf ceux qui desservent nos commerces, est enfin effective. Les panneaux de signalisation ont été installés au cours de l'été par l'intercommunalité* ».

Pour rappel, les travaux de la route d'Orange ont pour vocation de sécuriser la route départementale, de l'entrée de la commune jusqu'à la porte Léon Roche :

- **Recalibrage de la voirie et des trottoirs**
- **Installation de plateaux traversant**
- **Busage des fossés**
- **Création d'une voie douce**
- **Création d'une zone partagée avec la création d'un cheminement piétonnier et cycliste**
- **Limitation de vitesse à 30 km**
- **Aménagements paysagers avec arbres et arbustes de différentes essences**
- **Enfouissement des réseaux**

Fiche technique

- **Durée des travaux : 11 mois**
- **Montant prévisionnel : 1 115 731 € TTC**
- **Maître d'ouvrage : La Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence (POP)**

Subventions :

- **Département du Vaucluse : 130 000 €**
- **Syndicat d'Énergie Vauclusienne : 40 000 €**
- **Commune de Caderousse (végétalisation) : 58 000 €**

CCAS
AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est chargé de mettre en œuvre la politique sociale municipale et les différents dispositifs au profit des personnes en difficulté ou en situation de précarité au sein de la commune.

« Le CCAS joue un rôle majeur dans l'accueil social au sein de la commune » indique Christelle Aubertin, adjointe au maire. *« Il est en lien avec différents acteurs territoriaux vers lesquels sont orientées les personnes en difficulté : conseil départemental, services déconcentrés de l'Etat, associations, mais aussi fournisseurs d'énergie ».*

Contact :

Kely FONTANON
ccas@caderousse.fr
04 90 51 98 53
06 72 71 08 33

Espace France Services
10 Bis cours Aristide Briand
84860 Caderousse

Elues référentes :

Christelle AUBERTIN,
première adjointe chargée des affaires scolaires, de la jeunesse, de la petite enfance, de l'action sociale et des ressources humaines

Christine RIEU,
conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux liens intergénérationnels

Permanences du CCAS
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

CONTACTS UTILES

Assistante sociale :
04 90 11 55 00

Mission locale :
04 90 35 60 85

Mutuelle communale :
04 66 22 76 69

Siel Bleu :
07 87 37 56 52

CHRISTELLE AUBERTIN

PREMIÈRE ADJOINTE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES DE LA JEUNESSE DE LA PETITE ENFANCE DE L'ACTION SOCIALE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Pourquoi les actions du CCAS sont-elles une priorité municipale ?

Christelle Aubertin : Souvent peu connu ou mal défini, le CCAS est pourtant un recours intéressant pour aider et accompagner les personnes lorsque toutes les aides sont épuisées. Il représente l'institution de l'action sociale locale. Tout un chacun peut un jour, avoir besoin de se tourner vers le CCAS : personnes vulnérables, jeunes, familles, personnes momentanément fragilisées par les aléas de la vie.
Pouvoir répondre aux attentes de nos concitoyens est une quête quotidienne.
Historiquement reconnu pour son action sociale à l'égard des personnes les plus défavorisées, avec la distribution de bons alimentaires et la prise en charge de certaines factures, le CCAS s'est peu à peu ouvert pour subvenir à des besoins nouveaux.
La conduite accompagnée ou la présentation du permis de conduire représentent des budgets conséquents qui ne sont pas anodins pour bon nombre de citoyens. Par conséquent, nous avons souhaité faire évoluer les contours d'action du CCAS de Caderousse pour soutenir la démarche en prenant en charge 500 euros. Il est également de plus en plus mobilisé pour faire face aux épisodes météorologiques exceptionnels : période de canicule ou de grand froid.
En somme, ses missions se sont élargies et diversifiées pour qu'aucun Caderoussien ne soit exclu ou isolé de la vie locale quel que soit son parcours de vie.

Vous conduisez une politique sociale solidaire et intergénérationnelle. Comment se décline-t-elle ?

C. A. : Les liens intergénérationnels sont un élément auquel nous accordons une grande importance : ils font partie de l'idée même de solidarité que nous souhaitons développer dans le village.
Les apports réciproques de cette relation tissée entre des personnes d'âges différents sont bénéfiques pour tous et à bien des égards : partage, respect, bienveillance, écoute et considération.
La transmission d'expérience et de savoirs permet de redonner du sens et de faire évoluer le regard des uns sur les autres, pour davantage d'empathie. Aussi, nous nous efforçons d'agir en multipliant les moments conviviaux entre la résidence Jeanne de Baroncelli et la crèche Le Caderoussel. Nous encourageons et soutenons toutes les initiatives associatives pour approfondir ce type de liens. Une bénévole de l'association « Lire et faire lire » intervient par exemple toutes les semaines au sein de la crèche pour partager un moment de lecture avec les enfants. Le dispositif de « papi-mamie école » a également permis d'insuffler une autre forme de contact et de dialogue, propice au rapprochement des générations.

Les seniors de la commune bénéficient d'actions tout au long de l'année. Pourquoi ce lien avec les aînés de Caderousse est-il important ?

C. A. : Les seniors constituent une part importante de la population Caderoussienne. La grande majorité d'entre eux est Caderoussienne depuis toujours. Se sont donc des personnes qui vivent, qui ont travaillé et qui se sont investies pour le village depuis de nombreuses années. Il est impensable pour nous de ne pas leur rendre ce qu'elles ont apporté à la vie locale. C'est pour cette raison que nous accordons une importance à la qualité et à la diversité des actions et animations que nous leur proposons : repas des ainés, colis de Noël, activités de gymnastique douce, ateliers mémoire, ateliers numériques. Pour enrichir ces propositions nous avons noué plusieurs partenariats avec des associations qui s'investissent auprès de nos ainés : le Club Atout Cœur, Siel Bleu, Brain up pour n'en citer que quelques uns. Enfin, nous participons chaque année depuis 3 ans à la Semaine Bleue, événement national, dont la vocation est de mettre en lumière nos aînés, de valoriser leur place et leur contribution, afin de sensibiliser toute la population. Le thème de cette année 2023 est « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! ».

« Apporter une aide aux personnes en difficulté et en situation de précarité, c'est notre première mission. Nous les accompagnons, les écoutons, les conseillons et les guidons dans leurs démarches administratives »

explique Christelle Aubertin.

LE CCAS ASSURE PLUSIEURS MISSIONS

- **Accueil, écoute et orientation** sur les différentes prestations et dispositifs sociaux, ainsi que vers les partenaires et organismes compétents ; lutte contre l'exclusion avec l'accompagnement social personnalisé pour les personnes en difficulté (entretiens sociaux, démarches administratives, actions d'insertion sociale et professionnelle…). Cette mission est cruciale, elle permet de lutter activement contre l'exclusion.

- **Aide sociale légale et accès aux droits**
  Instruction des dossiers d'aide sociale, de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), du RSA (Revenu de Solidarité Active), de l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement), de précarité énergétique, de surendettement

- **Aides de secours d'urgence**
  (aides financières ponctuelles et exceptionnelles), chèques d'accompagnement personnalisés, colis alimentaires…

- **Coordination des partenaires**
  Le CCAS joue un rôle de coordination avec le Conseil Départemental et les différents acteurs sociaux de la commune (services sociaux, associations, structures médico-sociales, établissements scolaires, services de santé…). Cette coordination vise à favoriser la complémentarité des actions et à optimiser les ressources disponibles.

> *« Le CCAS est en contact direct avec les citoyens »*

Il mène également des actions sociales :

- **En faveur de la petite enfance** : crèche, service de soutien à la parentalité, ateliers éducatifs…

- **En faveur des personnes en situation de handicap** : le centre communal met en place des dispositifs d'accompagnement, de soutien et d'insertion pour les personnes handicapées en proposant des aides techniques, des loisirs adaptés, etc. Il favorise leur inclusion et leur indépendance.

- **De lutte contre l'isolement** : le CCAS organise des actions de prévention et de lutte contre l'isolement social, à travers notamment des rencontres intergénérationnelles, des activités culturelles, des clubs seniors…

- **De prévention** avec des actions dans différents domaines tels que la santé, le logement, les addictions, la précarité énergétique avec des séances d'information, des conférences, des ateliers de sensibilisation…

Qui peut bénéficier du CCAS ?

Les aides du CCAS sont accessibles aux personnes en situation de précarité ou de difficulté sociale, résidant dans la commune :

- Les **seniors** isolés, en perte d'autonomie ou rencontrant des difficultés financières
- Les **personnes en situation de handicap**
- Les **familles en difficulté**
- Les **personnes sans emploi**
- Les **personnes sans domicile fixe**
- Les **personnes vivant des situations de fragilité sociale** (problème d'insertion professionnelle, surendettement, santé précaire…)

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Un diagnostic sociodémographique à votre service !

Pour mieux répondre à vos besoins, la mairie et le CCAS de Caderousse ont débuté une Analyse des Besoins Sociaux au printemps 2023.

Cette démarche est une obligation pour tous les CCAS depuis 1995. Initiée pour la première fois cette année, elle constitue un enjeu politique et l'occasion de faire se rencontrer des partenaires très divers autour d'un même projet social territorial.

L'ABS vise à apprécier les besoins des habitants pour réajuster la politique sociale communale : de la petite enfance à la dépendance, en passant par les problématiques associées au handicap, à l'habitat ou aux mobilités.

C'est un outil important d'aide à la décision.

L'échelon municipal est en effet opportun pour permettre aux institutions, entreprises, associations et habitants de se coordonner pour une plus grande satisfaction collective sur des thématiques très concrètes.

L'ABS n'est pas un objectif en soi, mais un dispositif, un préalable à la conception d'un plan d'action sociale.

Pour ce faire, le CCAS a sollicité un prestataire extérieur spécialisé : le cabinet ID-ES. Ce dernier effectue actuellement une analyse statistique complète de la commune, renforcée par des entretiens avec les élus, la direction des écoles, de la crèche et les membres du CCAS.

Ce premier travail posera un état des lieux et évaluera l'efficacité des solutions sociales apportées à l'instant.

Parallèlement à ces travaux, le cabinet propose à tous les habitants de répondre à un questionnaire pour affiner la connaissance de leur quotidien et de leurs besoins.

Merci de consacrer 5 minutes de votre temps pour y répondre.

Ce questionnaire, disponible sur le site caderousse.fr est strictement CONFIDENTIEL et les réponses resteront anonymes.

Les travaux se poursuivront en octobre et les résultats seront retranscrits dans un rapport présenté au Conseil d'Administration du CCAS qui servira de base pour nourrir la réflexion sur de nouvelles réponses à apporter quant aux thématiques ciblées.

Composition du CCAS :

• **Le président :** le maire est le président de droit du CCAS. Il représente la commune, assure la présidence du conseil d'administration (CA) et participe à la prise de décisions stratégiques.

• **Un conseil d'administration :** organe de décision et de gouvernance de l'établissement. Il a pour rôle de décider des orientations et des choix de la politique sociale locale composé comme suit :

o Élus municipaux
o Membres désignés
o Représentants des habitants

Budget du CCAS : 42 712,75 € dont une subvention de 20 000 € versée par la mairie

POUR LES SENIORS

Tout au long de l'année, le CCAS veille à la prise en charge des personnes vulnérables (par exemple en cas de canicule). Il s'emploie aussi et surtout à égayer et dynamiser le quotidien de nos aînés en leur proposant différentes animations.

• En partenariat avec **l'association Siel Bleu**, avec qui la commune a signé une convention depuis 2 ans, des **ateliers** réunissent des seniors de plus de 60 ans désirant bénéficier de cours de **gymnastique douce et adaptée**, dispensés par des professionnels.
Renseignements : audrey.charrin@sielbleu.org - 07 87 37 56 52

• **Les ateliers numériques** : ouverts à tous, ils offrent plus spécifiquement aux seniors un accompagnement et une formation spécialisée aux outils informatiques pour surfer sur le net ou accéder aux démarches administratives en ligne …
Les « formations » ont vocation à permettre aux participants de trouver une autonomie dans l'usage du numérique et ainsi réduire la fracture numérique.
Renseignements : 04 88 60 19 54

• **Les ateliers mémoire avec ASEPT PACA**
L'association Santé, Education et Prévention sur les Territoires PACA, avec qui la commune a signé une convention de partenariat au printemps, assure la promotion et la réalisation d'actions de prévention et d'éducation à la santé.
A la rentrée, l'association poursuivra les ateliers, initiés au printemps. Les ateliers sont gratuits, encadrés par des professionnels, et peuvent accueillir de 10 à 18 participants.

• Enfin, chaque année, le **repas des aînés** offre un moment de convivialité autour d'un repas offert par la commune et d'une après-midi dansante. Le repas organisé en février dernier a réuni 150 convives et 250 colis gourmands ont été distribués à l'approche des fêtes de Noël.

LA SEMAINE BLEUE - OCTOBRE ROSE

Organisé en octobre, cet évènement national propose des activités et des temps d'échanges, consacrés aux ainés. Un programme festif et varié afin de lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et garder une meilleure et plus longue autonomie.

Lundi 2 octobre

Ateliers de découverte de la gymnastique
De 10h à 11h et de 11h à 12h, *animés par l'association Siel Bleu. Dojo Jean-Marie Roche*

Mardi 3 octobre

Conférence *« Alimentation senior »*
À 15h, *animée par une diététicienne, EHPAD Jeanne de Baroncelli*

Mercredi 4 octobre

Camion numérique
Impression 3D, découpe laser, fabrication de bijoux en bois...
De 10h à 16h, *animé par l'association Tiers Lieux et Transitions, ouvert à tous, en face de l'Espace France Services*

Jeudi 5 octobre

Conférence *« Aider votre cerveau à bien vieillir »*
À 11h, *animée par le médecin coordonnateur, EHPAD Jeanne de Baroncelli*

Conférence *« Aider votre cerveau à bien vieillir »*
À 15h, *animée par une psycologue, EHPAD Jeanne de Baroncelli*

Vendredi 6 octobre

Journée Santé & Bien-être (Semaine Bleue & Octobre Rose)
Gymnase & salle des Fêtes Pierre Cuer

Le matin, sport santé
• Escrime, *10h à 12h animé par André Piatko, sur inscription.*
• Ateliers de découverte de la Zumba & Pound *de 10h à 11h et de 11h à 12h, animés par l'association Siel Bleu.*

L'après-Midi
• Séances de massage, *environ 15 mn (visage, tête & mains) de 14h à 17h, par Isa belle Estheticienne & Psycho Socio Estheticienne, sur inscription.*
• Atelier lecture *animé par la Bibliothèque*
• Stand Octobre Rose

Salon de thé toute la journée

Soirée concert avec la chorale Amis Voix
Participation libre aux ateliers et soirée concert au bénéfice de La ligue contre le cancer

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie - 04 90 51 90 69

CANTINE SCOLAIRE

Le comité de restauration se met à table

Comme il s'y était engagé, Christophe Reynier-Duval réunit une fois par an cette instance municipale, au cours de laquelle ne sont abordés que des questions et sujets relatifs à la cantine scolaire.

Premier bilan du contrat avec API

API restauration et API Premiers Pas sont les nouveaux prestataires pour la cantine scolaire, le centre de loisirs et la crèche, depuis septembre 2022. Une première année d'exploitation dont il ressort une grande satisfaction générale autour du goût, de la variété et de la qualité des produits proposés. Les équipes soulignent aussi la réduction du gaspillage.

Mise en place du self

Conduite avec du matériel prêté par API, l'expérimentation, réalisée depuis février 2023, s'est avérée très satisfaisante et concluante. Par conséquent, la commune a pérennisé le self-service en achetant le matériel approprié, installé dès cette rentrée.

Les + de l'expérimentation

- **Moins de bruit dans la salle de restauration**
- **Enfants plus autonomes**
- **Redéploiement des effectifs pour la surveillance à l'intérieur des réfectoires.**
- **Meilleure gestion de l'arrivée des enfants**

Autour de la table : *aux côtés du maire et des élus, présence des parents d'élèves, d'agents de la collectivité, d'élus du Conseil Municipal des Enfants, des représentants du prestataire de la cantine, de la diététicienne, du DDEN et de la directrice de l'école.*

Focus sur les réservations à la rentrée

L'objectif est de diminuer encore davantage le gaspillage. Jusqu'alors, 30 repas étaient préparés quotidiennement au cas où, et jetés le jour J. Dès cette rentrée, les réservations pour la semaine se feront au plus tard le **mercredi à minuit**, en lieu et place du dimanche.

Rappel sur la tarification de la cantine et la tarification sociale

Le prix des repas diminue pour la collectivité alors que la qualité augmente. Cette équation résulte du soutien de la tarification sociale de la cantine qui permet à la commune de recevoir une aide financière de la part de l'ETAT (sous réserve de proposer des tarifs journaliers particuliers) pour une durée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2024.
« *Nous ne savons encore pas si la commune continuera à bénéficier d'un tel dispositif. Dans ce cas-là, les tarifs redeviendront ceux du passé* » précise Christelle Aubertin. « *Nous œuvrons pour conserver ce dispositif étatique mais les critères de sélection sont arrêtés par l'Etat et ne dépendent aucunement de la volonté communale* ».

Coût d'un repas pour la collectivité

2019 9,23 €
2021 6,97 €
2022 6,97 €

Prix d'un repas facturé aux familles depuis 2021

0,70 € - 1 € - 2,90 € (selon le quotient familial)
4,20 € : hors délai

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (ancien RAM) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. A Caderousse, elles sont 9 « nounous » encadrées par l'éducatrice Patricia Benedetti. Le Relais Petite Enfance intercommunal dont dépend Caderousse est géré par la commune de Sorgues. Il est déployé sur 5 communes.

A qui s'adresse le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Patricia Benedetti : A la fois aux parents qui souhaitent trouver un mode de garde et aux professionnelles de la petite enfance qui désirent accueillir des enfants généralement à domicile mais aussi possiblement au sein de MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles).

Quel est votre rôle au sein du Relais Petite Enfance, créé en 2007 à Caderousse ?

P. B. : Fonctionnaire territoriale, j'ai une formation d'éducatrice de jeunes enfants. J'accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier, dans leur suivi pédagogique, éducatif et dans leur parcours de professionnalisation. Je les informe et guide aussi pour leur contrat de travail puisqu'elles sont directement salariées des parents qui les emploient. Enfin, je les aide à lutter contre l'isolement car elles travaillent chez elles.
Je me déplace régulièrement pour aller rencontrer les assistantes maternelles dans les trois communes de mon secteur, mais je ne suis pas une instance de contrôle. C'est le rôle de la PMI.

Comment devient-on assistante maternelle ?

P. B. : Aucun diplôme n'est nécessaire. Les personnes intéressées participent à une réunion d'information collective mensuelle organisée par les services de la PMI, au cours de laquelle elles reçoivent toutes les informations sur le métier. Si elles souhaitent aller plus loin, et après avoir rempli un dossier administratif, elles participent à une formation de 120 heures pour valider deux modules du Cap Petite Enfance (CAPAEPE).

Quelles sont les conditions pour l'accueil d'enfants à domicile ?

P. B. : Ce sont les services de la PMI qui valident et agréent les logements, lieux de travail des assistantes maternelles. Ils délivrent un agrément pour l'accueil de 1 à 4 enfants, de 0 à 6 ans (âge limite pour les aides de la CAF) et restent leur instance de contrôle avec des visites régulières. Les « nounous » conservent leur agrément tout au long de leur activité.

Comment s'organise le travail des « nounous » ?

P. B. : Contrairement à la crèche collective, l'inscription se fait librement tout au long de l'année. L'accueil peut être régulier ou ponctuel, à des horaires adaptés et modulables selon les besoins des familles. Parallèlement à l'accueil à domicile, où elles organisent leur programme librement, les assistantes maternelles se rencontrent au RPE.

Que propose le Relais Petite Enfance à Caderousse ?

P. B. : Je rencontre les « nounous » de Caderousse deux mardis par mois, dans la salle du foyer du 3e âge ou dans les jardins aux beaux jours. Ces réunions bimensuelles sont aussi ouvertes aux parents. Les assistantes maternelles s'y retrouvent pour échanger sur leurs expériences personnelles. Elles participent, avec les enfants dont elles ont la garde, à des ateliers d'éveil, de motricité, de yoga, de lecture, à des animations musicales ou théâtrales, souvent encadrés par des intervenants. Ces moments privilégiés permettent de cultiver le vivre ensemble mais aussi la socialisation, le partage et le respect.

Les Relais Petite Enfance, anciennement dénommés Relais Assistantes Maternelles, sont des dispositifs initiés en France par les Caisses d'Allocations Familiales. Ils accompagnent les professionnels de l'accueil individuel et les parents qui ne souhaitent, ou ne peuvent pas, choisir un mode de garde collectif.

LES ASSISTANTES MATERNELLES RÉFÉRENCÉES À LA MAIRIE :

Estelle ARNAUD
Claire BARONE
Marine BILLAUD
Céline BLANCHARD
Natacha COMABELLA
Karine COULET
Karine MILLET
Martine ROCCA
Elvire TABONE

** Caderousse, Bédarrides et Jonquières*

LA CRÈCHE FAIT PEAU NEUVE

Pour poursuivre les travaux commencés l'été dernier, dans le cadre du plan pluri annuel d'investissements, toute la peinture de la crèche a été reprise cet été, pour le confort des 22 enfants et des 10 agents.

Cet investissement, d'un montant de 12 000 €, a été réalisé par les menuisiers et peintres du village.

SIGNATURE DE LA CONVENTION « DISPOSITIF PASSERELLE »

Préparer la rentrée en maternelle

La convention, signée entre la crèche municipale Le "Caderoussel", représentée par le maire, et l'école maternelle du groupe scolaire Jean Moulin, encadre un dispositif dont l'objectif est de permettre aux enfants de se familiariser avec l'école maternelle avant leur première rentrée des classes.

Les enfants fréquentant la crèche et entrant en maternelle en septembre ont pu découvrir, en avant-première, les locaux de l'école Jean Moulin. Six visites ont été organisées en mai et en juin, à raison d'une matinée par semaine les lundis et vendredis de 9 h 30 à 10 h 30. Les enfants, par groupe de 4, étaient encadrés par des professionnelles de la petite enfance. Ils ont pu rencontrer leur maître ou maîtresse grâce à une immersion de quelques heures pour découvrir la vie d'écolier et ses règles, les Atsem et le personnel.

Les intervenants

Les personnes qui ont accueilli les enfants sont des professionnels présentant des compétences complémentaires avec des approches différenciées :

- L'équipe enseignante de l'école maternelle et les Atsem
- L'équipe de la crèche Le Caderoussel composée d'Educatrices de Jeunes Enfants, d'auxiliaires de puériculture et des CAP AEPE.

Un bilan annuel, fondé sur l'évaluation définie dans le projet sera réalisé avec les partenaires du dispositif.

THIERRY PAVIER : LE BAR DE LA PLACE

Il est juste 8 heures du matin. Alors que les commerçants du marché accueillent leurs premiers clients, les habitués du Bar de la Place partagent un « petit noir » au comptoir.

La journée a commencé à 6 h 30 pour Thierry Pavier et elle va se terminer assez tard, jusqu'à plus de 22 h les week-ends. Le patron le reconnaît « *pour faire ce métier, il faut avoir la santé. Aujourd'hui, il faut que je me ménage* ». C'est pour cela qu'il a décidé de raccrocher et de vendre le fonds de commerce et les murs. « *Cela se fera, ou pas, cette année ou l'année prochaine, mais il faut que je ralentisse un peu le rythme* ».

Aidé par sa compagne, il est seul aux commandes de l'unique bar de la commune. « *Avant, nous étions 4 établissements* » regrette-t-il.

Au Bar de la Place, on a conservé la même ambiance conviviale depuis 2017, date à laquelle Thierry Pavier a pris sa direction.

S'il a dû renoncer à la restauration, il propose du snacking préparé par Elisabeth. « *La Covid a modifié beaucoup de choses, notamment pour trouver du personnel* ».

Les habitués du café ou de l'apéro aiment à s'y retrouver pour lire les infos du quotidien régional, échanger sur les potins du village, les résultats du tiercé ou simplement sur la météo.
« *C'est aussi le rendez-vous des cyclotouristes de la ViaRhôna. J'ai vu leur nombre augmenter depuis son ouverture. C'est bien pour Caderousse* ».

Levé tôt, couché tard, une amplitude horaire proche du sacerdoce. « *On doit aimer les gens, aimer leur parler, leur apporter de la convivialité, écouter leurs confidences, être tout à la fois cafetier, médecin, psychologue…* ».

Derrière son comptoir, mais aussi dans les réserves pour gérer les stocks, les commandes, les livraisons : « *il faut être un peu partout et ne pas avoir peur de faire des heures* »..

Bar de la Place
Du mardi au dimanche
A partir de 6 h 30

FABRICE MORATAL : AGENT IMMOBILIER

Après trois années de formation à Marseille, deux licences de droit en évaluation immobilière et gestion immobilière, une maîtrise en comptabilité-finances, Fabrice Moratal a ouvert sa propre agence à Caderousse, où il réside.

La période de la Covid a contraint Fabrice Moratal à réduire ses vacations de conciergerie dans la vingtaine d'appartements dont il a la gestion à Avignon. « *C'est le moment que j'ai choisi pour me lancer dans le domaine de l'immobilier, un secteur qui me plaisait beaucoup* ».

Prophète en son pays

C'est à Caderousse que Fabrice Moratal installe son agence Moratal et Guitton, membre du réseau InterKab qui regroupe 6500 agences indépendantes. « *Pour cela, j'ai transformé le rez-de-chaussée de mon domicile en local professionnel* ».

Bien implanté dans la région, il connaît bien les tendances du marché, les volumes et la nature des biens disponibles ainsi que les prix pratiqués... « *C'est un atout indispensable qui m'aide à bien évaluer les biens, analyser le marché et assurer une bonne prospection* ».

Fabrice Moratal équilibre son emploi du temps entre l'ouverture de son agence, le mardi, les après-midis et le samedi matin, les visites des biens qui lui sont confiés, les échanges avec sa clientèle et son activité de conciergerie, qu'il continue à temps partiel.
« *Ma mission ? Accompagner les vendeurs, les acheteurs ou les locataires, de A à Z dans un périmètre de 30 km autour de Caderousse pour la vente et 15 km pour la location* ».

Si la vente, l'achat, la location et la gestion locative sont le socle de son activité, Fabrice Moratal assure aussi des missions autour du déficit foncier, de la fiscalité immobilière et de la gestion de SCI. Négociateur et indépendant dans l'âme, il reconnaît avoir la bosse du commerce, le sens du contact et aimer les chiffres. C'est ce qui lui permet de guider et d'informer au mieux ses clients dans les méandres d'un métier réglementé, car n'est pas agent immobilier qui veut. Sa carte professionnelle, renouvelée tous les trois ans, lui permet d'animer Moratal et Guitton avec déjà une belle expérience acquise sur le terrain.

Très impliqué dans la vie locale et associative, Fabrice Moratal est aussi co-fondateur et président de la toute récente association Les Pros de l'Ile verte.
« *Elle a pour objectif de réunir et fédérer les professionnels du village, commerçants, artisans, libéraux, agriculteurs, viticulteurs, afin de créer une œuvre commune, de dynamiser l'économie locale, inciter à consommer et à acheter local* ».

Moratal&Guitton Immobilier
8 rue Gabriel Péri - 06 76 56 71 53

Marché hebdomadaire

FRÉDÉRIC SERGUIER

C'est le seul commerçant présent sur le marché le samedi matin

Dès 6h30, il installe son étal de fruits et de légumes face à la boulangerie. Depuis 20 ans, Frédéric Serguier propose de nombreux produits qu'il achète auprès de producteurs locaux. « *Je suis très attentif à la qualité* » tient-il à préciser. « *C'est un gage pour ma clientèle* ».

Son père faisait déjà le même métier. « *J'ai continué dans sa lignée mais je pense arrêter mon activité prochainement* ». Car le rythme des marchés est intense et rythmé tout au long de la semaine.

On retrouve Frédéric Serguier le lundi à Thuyets, le mardi à Livron, le vendredi à Barjac, quelle que soit la saison. « *Il y a toujours des fruits et des légumes à proposer* » reconnaît le Caderoussien qui est toujours resté fidèle à son village natal.

Un été à Caderousse

Festival de Théâtre de Rue, Fête Provençale, Feux de la Saint Jean, soirées Food Trucks, bal républicain et fête Nationale … la commune a vibré tout l'été au rythme d'une programmation variée et festive.

LAISSONS-NOUS EM « BARQUET » ?

Jusqu'au milieu du XXe siècle, les caderoussiens vivaient au rythme du fleuve qui inondait la plaine une à deux fois par an. Les plus anciens s'en souviennent, souvent avec plaisir, même si la vie était rude. Le Rhône a influencé les activités humaines : l'agriculture, l'architecture, la navigation, la pêche, les bacs à traille et l'artisanat du balai. Il marque à jamais l'histoire et les traditions de notre village.

Dans les fermes, hors de la protection de la digue, la barque à fond plat traditionnelle appelée barquet ou barcot était indispensable pour tous les déplacements pendant les inondations : assurer le ravitaillement, aller veiller chez les voisins….

Chaque ferme possédait la sienne, entreposée dans la remise. On la manœuvrait à la gaffe (partego en provençal) ou à la rame suivant le niveau d'eau.

Depuis les aménagements de la Compagnie Nationale du Rhône dans les années 1970, les conditions de vie se sont améliorées, et les barquets ont progressivement disparu.

Le projet d'implanter une barque traditionnelle sur le rond-point, est né de la volonté de sauvegarder cet élément de notre patrimoine rural et de conserver la mémoire d'une époque difficile pour les hommes et les femmes dans la plaine rhodanienne.
C'est le résultat d'une coopération réussie entre tous les partenaires : mécènes, bénévoles, artistes et services communaux qui ont uni leurs efforts, leur énergie et leur expertise.

La barque et la sculpture marquent avec élégance et talent l'entrée sur le territoire de Caderousse, village du Rhône. Un panneau d'information est installé sur la Via Rhôna pour expliquer ces éléments de notre patrimoine.

« En óumage i Caderoussen qu'an viscu dins l'amour e la crento dòu Rose »

En hommage aux Caderoussiens qui ont vécu dans l'amour et la crainte du Rhône, une barque traditionnelle repose aujourd'hui sur un lit de galets du fleuve. Elle a été donnée par le centenaire Lucien Roche à l'association du Patrimoine de Caderousse « La Levado » qui l'a restaurée et cédée à la commune. La sculpture a été conçue et réalisée par Christian Plautin, ferronnier d'art et enfant du pays, en collaboration avec son ami Jean-Luc Darthenay. La barque a été installée le 9 mai dernier sur le rond-point de la RD237 et la RD238.

En savoir +
sur Caderousse et le Rhône :

Bibliographie :

- *Les gens du Rhône*, Foyer Rural de Caderousse.
- *Caderousse, la mémoire du Rhône,* Foyer Rural de Caderousse.
- *Caderousse Mémoire en images, La Levado* (en vente au Tabac presse).

Film : « *Digue, écrevisses et belote au bord du Rhône* » Les films pour demain. Tourné en 2021 à Caderousse, collecte de mémoire. Disponible sur You Tube.

Site internet de La Levado : www.lalevado.fr

Merci aux mécènes qui ont accompagné cette action : Les Carrières Maroncelli, S.A.S U. Jardin, entreprise Fathi Djelassi ; ainsi qu'aux agents communaux qui ont permis l'installation de la barque et à Heidrun Ardoin pour les traductions des textes.

ArCaD : AVEC ET POUR LES CADEROUSSIENS

Association d'éducation populaire, ArCaD propose des activités culturelles, sportives et de loisirs sur fond de solidarité et de citoyenneté

Portée par plus de 200 adhérents, six membres du bureau, une quinzaine de bénévoles engagés, neuf administrateurs et des intervenants diplômés, ArCaD est incontournable dans le paysage associatif de Caderousse.

Au sein du bureau d'ArCaD, on travaille en binôme, pour mutualiser les forces et les moyens.
L'un de ces duos est formé par Alice Huet et Hélène Piccoli, respectivement présidente et vice-présidente*. Elles nous accueillent dans le local mis à disposition par la mairie, plus connu sous le nom de « l'espace jeunes » depuis une quinzaine d'années, près du stade de foot. Le calme du lieu est en contraste total avec l'énergie et le dynamisme engagés par l'association, créée en 1981 par Jean-Paul Masse sous l'appellation Foyer Rural Lou Caleu, elle a été rebaptisée Kirikou il y a quinze ans, puis ARCAD. Depuis sa création, l'association est adhérente à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Vaucluse.
« *Ce local est le cœur d'ArCaD, foyer rural d'éducation populaire qui défend depuis sa création les mêmes valeurs et objectifs : proposer des animations et des activités par et pour les Caderoussiens* ».

A ce jour, plus de 55 jeunes, de 11 à 18 ans fréquentent le Club Jeunes les mercredis et vendredis après-midi de 15 h à 18 h 30, du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h, pendant les vacances scolaires et le samedi. Les activités sont variées : ateliers, sorties, cinéma, festivals, musées, camps de vacances mais aussi aide aux devoirs et actions citoyennes comme la participation à la journée de nettoyage de la planète. L'essentiel est que les jeunes soumettent leurs projets et les réalisent, de A à Z. Ces programmes, encadrés par un animateur salarié Baptiste Daulon et une directrice Elodie El-Bagraj, sont partagés dans un esprit d'autonomie, de respect de l'autre, de tolérance, de lutte contre les discriminations en tout genre et porteurs de respect de l'environnement. Le Club est un formidable outil de solidarité, d'intégration, d'échanges intergénérationnels pour lutter contre l'isolement et l'oisiveté.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale organisée le 2 septembre

Présidente : Hélène Piccoli
Vice-président : Serge Belin
Trésorière : Myriam Volli
Trésorière adjointe : Elise Guet
Secrétaire : Cecile Laplane
Secrétaire adjointe : Laura Payan

** Interview réalisée en juin*

Favoriser le vivre ensemble

ArCaD initie aussi un large panel d'activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des intervenants diplômés et ouvertes à tous, Caderoussiens ou pas. « *Il suffit d'adhérer à l'association pour participer aux cours sportifs, de musique, danse ou théâtre. Dès l'automne, ArCad proposera le CADLAB, un laboratoire de recherche autour du numérique avec des stages pour tous autour du numérique, fabrication de jeux vidéo, réalisation d'objets en 3D ...* ». Alice et Hélène insistent sur la finalité de ces actions. « *Elles permettent de rassembler et de favoriser le vivre ensemble* ».
Enfin, ArCaD participe activement à l'animation de la commune. L'association organise tout au long de l'année des spectacles de danse, de théâtre, des soirées jeux de société et s'associe aux autres programmations associatives et municipales.

Projet bicross repérage avec le maire et les jeunes

Des bénévoles engagés

Animer une association demande un fort engagement. Celui des membres et des administrateurs d'ArCaD est aussi enthousiaste que fédérateur.
« *Ensemble, nous établissons le calendrier annuel des activités qui doivent rassembler le plus grand nombre. C'est grâce à l'investissement de tous les bénévoles que nous pouvons proposer toutes ces activités et animer le village* ».
Alice et Hélène espèrent voir les jeunes fréquentant le Club garder un lien avec ArCaD quand ils seront plus âgés. « *Notre vœu est qu'ils conservent l'envie de rester à l'association et pourquoi pas, un jour, d'intégrer le bureau ; car nous sommes toujours en recherche de bénévoles, force essentielle pour maintenir la dynamique de notre association et continuer à proposer une programmation de qualité* ».

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ce sujet d'actualité est porteur de sens au sein du Club Jeunes.

« *Nous souhaitons que le Club Jeunes soit un lieu d'écoute, de sensibilisation et d'éducation qui prône la lutte contre tous les harcèlements, scolaires ou sexuels. Nous avons tous, bénévoles, animateurs, directrice, le devoir d'accompagner ces jeunes pour les aider à devenir de futurs adultes, responsables, respectueux et citoyens* » précise la présidente.

ArCaD : 18 Avenue Emmanuel Vitria - 84860 Caderousse
Inscriptions à l'association et au Club Jeunes : arcad-caderousse.foyersruraux.org

Soirée de clôture Club Jeunes août 2022

TRIBUNES LIBRES

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

L'heure de la rentrée des classes, c'est aussi celle de l'équipe municipale. Et si le temps ne s'est pas arrêté durant la période estivale force est de constater qu'il s'est un peu ralenti pour permettre aux services et aux élus de souffler avant de reprendre leurs fonctions, parfaitement ressourcés.
Nulle bonne résolution en cette rentrée scolaire, simplement la réaffirmation de quelques maîtres mots auxquels l'équipe est particulièrement attachée : travail, dialogue et proximité.
Après une prise de fonctions empreinte de gestion : crise sanitaire, réorganisation des services, gestion financière et ressources humaines, le temps à peu à peu laissé place à l'instauration de solides partenariats construits autour de l'écoute et du dialogue.
La commune s'est efforcée d'œuvrer pour se faire connaître auprès de nombreux partenaires avec lesquels elle collabore aujourd'hui quasi quotidiennement : collectivités, acteurs institutionnels, entreprises privées, commerçants, associations, usagers et administrés.
D'importants échanges ont ainsi eu lieu durant l'été avec la DRAC pour bénéficier de subventions supplémentaires pour le financement de la phase 1 des travaux de restauration de l'église Saint-Michel.
Plusieurs travaux réalisés sur la commune durant l'été ont permis de garder un dialogue constant avec des entrepreneurs du territoire, essentiels pour la vitalité économique locale.
Les commerçants furent encouragés dans leurs initiatives : les festivités du 13 juillet et du 14 août sont de beaux exemples de leurs contributions à l'animation du village.
Sur le plan associatif, les services ont continué à répondre aux besoins et attentes tout en préparant la journée des associations et le temps privilégié avec les présidentes et présidents d'association prévu le 28 septembre.
Nous comptons la création de cinq nouvelles associations dans le village, qui sont une belle incarnation de son dynamisme et du sens de l'engagement particulièrement vivant à Caderousse.
Durant les vacances, des échanges fructueux avec les deux nouvelles directrices des écoles maternelles et élémentaires ont permis de préparer la rentrée scolaire et envisager les axes d'amélioration de la vie au sein du groupe scolaire.
Le rythme des rendez-vous avec Monsieur le Maire ne s'est quant à lui pas essoufflé : urbanisme, emploi, sécurité, problème de voisinage, stationnement furent autant de sujets abordés. Ces rendez-vous se poursuivront à la rentrée et seront complétés par plusieurs réunions de quartier afin d'aller à la rencontre de chacun.
Car la proximité est un des axes fort de l'action que nous menons. Proximité avec les Caderoussiens et avec les acteurs, les partenaires et toutes les bonnes volontés désireuses de collaborer, au service de l'amélioration du quotidien et du cadre de vie.
Impossible de penser l'avenir du village sans travailler pour son attractivité.
Impossible de dessiner un horizon sans compagnon de voyage.
Vous l'aurez compris, les liens noués et le dialogue enfin retrouvé permettent d'envisager un avenir plus serein pour notre village, de nourrir des ambitions de rayonnement plus importantes pour que la qualité de vie Caderoussienne soit enfin reconnue et appréciée à sa juste valeur.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 1

A l'aube de la rentrée nous tenons à remercier la municipalité, le comité des fêtes et les différentes associations pour leurs manifestations qui ont égayé nos journées et nos soirées tout au long de cette période estivale. Comme le siterait nos élus "il fait bon vivre à Caderousse ."
Par contre s'en suit une désolation!
Après le départ de 2 enfants du village Mr Olivier TAURELLE et Mr Stephane TALLON il s'agit maintenant et à compter du 1er Septembre du départ encore de 2 membres du personnel.
La 1er qui fait partie du service comptabilité il s'agit de Mme Sophie ROCHE qui occupé ce poste depuis plus d'une dizaine d'années, et le 2e, encore un agent du service technique Mr Christophe MOUTTE aussi natif de notre village qui occupé son poste depuis plus d'une vingtaine d'années.
Nous sommes conscient que nous perdons encore de très bons éléments !!!
Nous les remercions pour leurs bons et loyaux services rendus à notre village et surtout nous leurs souhaitons à tout les 2 une très bonne continuation dans leur nouveau poste, en espérant que d'autres départs ne suivent pas ?

Ghislaine EYNARD, Jean Pierre BLAIRON

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 2

C'est la cata !!!!

Eh bien oui ! Dans les services ou rien ne va, cela ne peut avoir comme conséquence que des départs
1 (Démission du premier adjoint désaccord avec le maire (à suivre !!)
2 (Du Personnel en procès avec notre mairie,
3 (La mémoire du service technique, la personne du service comptabilité,) Tout deux changent de commune.

Afin de cacher les problèmes liés à leurs départs, la hiérarchie vous dira qu'ils ont choisi d'autres objectifs

Pour guérir le mal, le seul médicanent, est la démission du Maire

Jean BENAT

Nous imprimons les « Tribunes » reçues en l'état.

AGENDA

Agenda des manifestations de septembre 2023 à janvier 2024

21 SEPTEMBRE	COLLECTE DE SANG	Salle des fêtes
25 SEPTEMBRE	COMMÉMORATION HOMMAGE AUX HARKIS	Monument aux Morts cimetière
29, 30 SEPTEMBRE 1er OCTOBRE	FÊTE VOTIVE : FEU D'ARTIFICE, BALS, ANIMATIONS DIVERSES ET FÊTE FORAINE	Village
2 OCTOBRE	LANCEMENT D'OCTOBRE ROSE	Rond-point de l'Olivier
2 AU 7 OCTOBRE	SEMAINE BLEUE	Village
6 OCTOBRE	JOURNÉE BIEN-ÊTRE ET SOIRÉE CONCERT « AMIS VOIX »	Salle des fêtes
7 OCTOBRE	MARCHE D'OCTOBRE ROSE	Rendez-vous club des jeunes
8 OCTOBRE	BOURSE AUX JOUETS DE L'APE	Salle des fêtes
14 & 15 OCTOBRE	SALON DES CULTURES PROVENÇALES	Salle des fêtes
19 OU 20 OCTOBRE	THÉÂTRE	Salle des fêtes
28 & 29 OCTOBRE	SALON PLAYMOBIL	Salle des fêtes
11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE	Eglise/Cimetière Salle Paul Marquion
12 NOVEMBRE	CONCERT GROUPE GRAND CŒUR	Salle Paul Marquion
18 & 19 NOVEMBRE	EXPOSITION D'ARTISTES	Salle Paul Marquion
18 NOVEMBRE	LOTO DE LA CHASSE	Salle des fêtes
26 NOVEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	Salle des fêtes
1 & 2 DÉCEMBRE	TÉLÉTHON	Salle des fêtes
9 DÉCEMBRE	APRÈS-MIDI POUR LES ENFANTS SOIRÉE DU SOLSTICE D'HIVER	Salle Paul Marquion Place A. Blanc
15 DÉCEMBRE	CONCERT DE NOËL	Eglise Saint-Michel
16 DÉCEMBRE	LOTO DE LA BOULE DE RHÔNE	Salle des fêtes
31 DÉCEMBRE	RÉVEILLON DU COMITÉ DES FÊTES	Salle des fêtes
6 JANVIER	LOTO DES POMPIERS	Salle des fêtes
12 JANVIER	VŒUX DU MAIRE	Salle des fêtes
20 JANVIER	LOTO DE L'APE	Salle des fêtes
21 JANVIER	LOTO LES BAREULAÏRES	Salle des fêtes
27 JANVIER	LOTO USC	Salle des fêtes

Sous réserve de modifications de dernière minute - Informations complémentaires :
www.caderousse.fr - 04 90 51 90 69

Fête de la Saint-Michel

Vendredi 29 Septembre

14h00 : Concours de Belote par équipes montées & concours de Rami - Foyer Capdeville - Association Atout Cœur
18h30 : Apéritif animé par Croq' not' - Devant le Bar de la Place
20h30 : Défilé aux lampions - Rendez-vous devant la mairie
21h00 : Concert avec le groupe Tabasco - Cours Aristide Briand
21h30 : Feu d'artifice - Digue Sud

Samedi 30 Septembre

9h00 : Concours de boules, doublette montée - Mur de Gramont - Comité des Fêtes
14h30 : Concours de boules à la lyonnaise - Boulodrome G. Serguier - Association La Piboule - Ouvert à tous
15h00 : Ball Trap Laser - Place Jean-Jaurès - Comité des Fêtes
21h00 : Concert avec le groupe Plan B - Cours Aristide Briand

Dimanche 01 Octobre

9h00 : Vide grenier - Boulodrome Elie Moulin - Association Les Cheveux Blancs
10h30 : Balade avec les Bareulaires - Départ Bar de la Place
14h30 : Après-midi dansante - Salle des Fêtes P. Cuer - Orchestre Christian Yann
15h00 : Concours de boules à la mêlée - Boulodrome B. Taurelle Association La Boule du Rhône - Ouvert à tous

Animations foraines